Même pas mal !

Avec un repli en 2008, par rapport à 2007, de 1,6 %, et une contraction en 2009 qui pourrait atteindre les 14,1 %, le secteur de la sous-traitance souffre. Mais les acteurs seront pratiquement tous présents au prochain Midest. Lueur d'espoir ?

Difficile d'être organisateur de salons et d'expositions en cette période. Et encore plus compliqué de trouver l'argumentation qui montrera que tout ne va pas si mal. Le dernier exemple, c'est le monde de la sous-traitance qui nous l'a offert, avec le prochain Midest, du 17 au 20 novembre prochain qui annonce pour son édition 2009 une baisse des exposants de seulement 1,5 %, avec une diminution des surfaces de 15 %.

La démonstration ne s'arrête pas là, le secteur est bien plus affecté par la crise que ces « modestes » 1,5 % comme Guy Metral, le président du Midest, le rappelle : *« La sous-traitance se bat, partout en France. Mais malgré le combat, la situation est fragile »*.

On se rappellera que lors du Midest 2008, les mêmes interlocuteurs n'avaient pas d'inquiétude particulière. Alors, en ce début de second semestre 2009, ne leur demandez pas de pronostic pour l'année à venir *« il n'y a pas eu beaucoup de projets en 2009, nous pouvons donc nous attendre à une reprise, si elle a lieu, aussi dure que la crise »*.

Seule « ombre positive », les visiteurs semblent répondre présents pour la prochaine édition, en tout cas c'est la perception qu'en a Sylvie Fourn, directrice de Midest.

INDISPENSABLES SOUS-TRAITANTS

Pourtant la sous-traitance reste un élément indispensable pour soutenir une reprise. Yvon Jacob rappelle *« qu'on ne peut pas envisager une industrie française sans sous-traitants français, et les donneurs d'ordres l'ont oublié, et ils ont toujours tendance à l'oublier »*.

La sous-traitance ne peut être une variable d'ajustement. Car si les constructeurs automobiles vont mieux, il n'en est pas de même pour la sous-traitance qui, en 2008, affiche une chute d'environ 40 %. Si les ventes d'automobiles sont reparties, ce sont essentiellement de petits véhicules qui sont vendus, seulement ces derniers sont fabriqués à l'étranger. Un choix politique des constructeurs qui a déstabilisé les sous-traitants. Parmi ceux qui ont mis la clé sous la porte, peu travaillaient uniquement pour l'automobile, une part de leur chiffre d'affaires était faite avec l'aéronautique ou le ferroviaire. Les sous-traitants de l'automobile qui disparaissent vont manquer aux autres secteurs industriels.

Alors que faire ? Le gouvernement a bien annoncé, par la bouche de son Ministre de l'Industrie, la mise en place d'une réunion sur la sous-traitance automobile, mais les organisations professionnelles restent dubitatives. Pourquoi uniquement sur l'automobile, les sous-traitants travaillant majoritairement dans plusieurs domaines ? Mais surtout le ministère propose la mise en place d'un fond d'aides, comme Yvon Jacob l'explique *« il s'agit plutôt d'un sous-fond, qui sera alimenté par les constructeurs automobiles »*. Finie l'indépendance, ce serait un moyen de pression pour absorber le capital de PME sous-traitantes qui ne sont pas à vendre. Et quand bien même, comment serait calculée la base de valorisation des entreprises ?

Et Guy Metral d'enfoncer le clou *« aider financièrement des entreprises c'est bien, mais comment vont-elles rembourser ces aides, ces prêts, si les marchés partent à l'étranger ? Ce sont les commandes qui permettent de rembourser un prêt »*.

Les organisations professionnelles ne manquent pas d'idées : de l'application de la loi LME officiellement lancée en 2009 et détournée par de grands donneurs préférant passer les commandes via une société installée à l'étranger, pour garder des modes de paiement à 90 jours ; à une loi de 1995 qui définit la clause de réserve de propriété en cas de défaillance d'une société intermédiaire, qui, améliorée, permettrait aux sous-traitants de toucher la partie du montant leur revenant ; ou la fameuse Taxe Professionnelle dont les modalités ne sont pas encore bien définies...

Des sujets qui pourront être discutés durant le salon qui, n'en doutons pas, sera visité par l'ensemble de nos dirigeants qui viendront au contact des 1.700 entreprises présentes. ■

En 2008, dans le périmètre économique de l'ex-Europe des 15, le total de l'offre de sous-traitance a atteint 435,15 milliards d'euros.

Le nombre d'entreprises européennes ayant une activité de sous-traitance industrielle est proche de 260.000.

Les effectifs qu'elles affectent directement aux tâches de sous-traitance sont légèrement supérieurs à 3,6 millions de personnes.

Par rapport à 2007, les activités sont en baisse de 1,6 %.

En 2009, ce repli pourrait atteindre 14,1 % par rapport à 2008.